EDF: l'Etat irresponsable

Et si EDF faisait faillite ? La question semble énorme. Comment un des premiers électriciens mondiaux, gérant 58 réacteurs nucléaires en France, pourrait-il se trouver dans une situation aussi dramatique ? Pourtant, au moment où le groupe va fêter ses 70 ans, les inquiétudes sur l'avenir d'EDF sont de plus en plus fortes. De haut en bas du groupe public, les alertes viennent de partout. De plus en plus de cadres dirigeants, de salariés, de syndicats parlent, font connaître leurs alarmes sur la situation périlleuse du groupe, selon eux. *« Areva aussi semblait insubmersible. On sait ce qu'il est advenu. EDF est beaucoup plus gros. Mais nous sommes en train de prendre le même chemin »*, redoute Jean-Luc Magnaval, responsable CGT du comité central d'entreprise d'EDF.

Jean-Bernard Lévy, président d'EDF © Reuters

Sans être catastrophiques, les résultats d'EDF, publiés ce 16 février, traduisent les tensions et les écueils que rencontre le groupe. Celui-ci affiche un bénéfice net d'1,18 milliard d'euros, en baisse de 68 % par rapport à l'année dernière. Tous les problèmes se sont cumulés en même temps, pour EDF comme pour tous les électriciens européens. En vrac : un effondrement historique du prix du gaz et du pétrole, entraînant tous les prix en chute libre ; la montée en puissance des énergies renouvelables ; une transition énergétique qui conduit à des économies d'énergie doublée d'une désindustrialisation qui se traduit par une baisse de la consommation ; sans compter un hiver des plus doux. Résultat ? L'Europe de l'énergie, fondée sur la seule concurrence, est en train de boire le bouillon. Les surcapacités de production sont devenues structurelles. Plus aucun producteur ne peut envisager d'investissement ou rentabiliser son exploitation, alors que les prix de marché se sont effondrés.

En un an, les prix de marché ont chuté de plus de 30 %. Aujourd'hui, ils sont autour de 28 euros le MWh, quand le groupe a bâti son budget autour d'un prix de marché autour de 35 euros, et que le prix

du MWh nucléaire est autour de 42 euros. Ouvert au grand vent de la concurrence, EDF voit désormais 70 % de ses ventes exposées au prix de marché. 1 euro de différence sur le prix de marché a un impact de 300 millions d'euros dans ses comptes. C'est dire l'ampleur des enjeux.

Si tous les électriciens européens se trouvent confrontés aux mêmes problèmes, EDF a un avenir encore plus assombri. En réponse à ses impératifs propres, liés à la production et aux demandes en tous sens de l'État, le groupe public a inscrit un programme d'investissement pharaonique, alors que son endettement est déjà de plus de 40 milliards d'euros – l'équivalent de ses fonds propres.

Sa participation au sauvetage d'Areva et la reprise de l'activité conception des réacteurs nucléaires – Areva NP – va lui coûter au moins 2,5 milliards d'euros. Le chantier de l'EPR de Flamanville, dont la mise en fonction est sans cesse reculée – on parle désormais de 2018 –, est chiffré à 10,5 milliards d'euros. Mais il faut ajouter la participation d'EDF au programme d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure (Meuse), estimé à 25 milliards d'euros, le projet d'EDF de construire deux EPR en Grande-Bretagne, évalué en l'état à 25 milliards d'euros. Sans parler du programme baptisé « grand carénage », consistant à assurer la maintenance et la remise à niveau du parc nucléaire français. La Cour des comptes, dans son dernier rapport annuel publié début février, chiffre le coût de ce programme destiné à s'étaler jusqu'en 2030 à 100 milliards d'euros. Sans parler des coûts futurs de démantèlement des centrales, jugés notoirement sous-estimés.

Dans le même temps, la Commission européenne attaque les concessions hydrauliques détenues par EDF, au nom de la concurrence, alors qu'il s'agit de l'essentiel de son activité dans les énergies renouvelables, son activité la plus rentable aussi. De son côté, le président d'EDF, Jean-Bernard Lévy, pousse, avec l'assentiment d'une partie de l'État, à l'ouverture du capital de RTE, le réseau de transport et de distribution électrique, colonne vertébrale de tout le système électrique en France, afin de dégager des ressources financières. Si ces deux opérations sont menées jusqu'au bout, EDF se verrait privé d'une partie de ses recettes les plus sûres et les plus relutives.

Lire aussi

« L'équation financière est difficile », explique-t-il dans un entretien au *Monde*, pour justifier les cessions d'actifs et les 3 500 suppressions d'emploi à venir dans le groupe d'ici à 2018. À ce stade, ce n'est plus une équation financière impossible. Cela s'apparente à une opération de liquidation.

Le 22 octobre 2015, les élus du comité central d'entreprise d'EDF, représentant l'ensemble des organisations syndicales, a lancé une première alarme pour dénoncer les menaces qui pèsent sur EDF. Début décembre, ils sont allés plus loin en introduisant une procédure d'alerte auprès de la direction d'EDF, dénonçant la situation critique du groupe. Fin janvier, jugeant que les explications de la direction étaient notoirement insuffisantes, ils ont prolongé leur droit d'alerte et engagé une expertise économique. *« Les perspectives de Bruxelles, de l'État français mais aussi celles de la direction d'EDF obèrent à court terme l'avenir de l'entreprise »*, accusent-ils dans un communiqué. Du jamais vu dans l'histoire d'EDF.

Mais ces alertes semblent tomber dans le vide. Après avoir tout fait pour minimiser le scandale absolu de la faillite d'Areva et de la filière nucléaire, le gouvernement affiche la même attitude désinvolte face à EDF. Chaque ministre y va de son programme, de son projet. Un jour, c'est Ségolène Royal qui défend la transition énergétique, le lendemain, c'est Emmanuel Macron qui défend la « filière nucléaire française ». À tout moment, le gouvernement surcharge le groupe, lui impose de nouvelles contraintes, de nouvelles règles. Mais pas un mot n'est prononcé par le gouvernement pour dire ce que pourrait – devrait ? – être le rôle d'EDF dans le cadre d'un programme de transition énergétique. Pas une réflexion ne semble ouverte sur la pertinence de poursuivre un programme nucléaire, alors que les énergies renouvelables s'imposent partout, même en Chine. L'État laisse EDF naviguer comme un bateau ivre

sans se préoccuper de la sûreté nucléaire, de la sécurité énergétique du pays, du service public, des finances publiques. Récit en cinq volets de cette politique suicidaire.

L'Etat irresponsable

Ils s'y sont mis à trois. Il n'en fallait pas moins. Le 13 janvier 2015, Michel Sapin, ministre des finances, Ségolène Royal, ministre de l'écologie et Emmanuel Macron, ministre de l'économie, en tant que ministres de tutelle d'EDF, ont adressé une feuille de route à Jean-Bernard Lévy. Le nouveau président, parachuté depuis le 22 octobre 2014 à la présidence de l'électricien public et ignorant tout de ce secteur, de ces métiers, du groupe, avait lui-même demandé cette lettre.

Celle-ci, restée secrète mais dont Mediapart a pu prendre connaissance, est censée résumer la vision de l'État sur la transition énergétique, le rôle d'EDF. Dans les faits, elle illustre sur trois pages l'inconséquence, l'inconsistance de l'État, son incapacité à avoir une vision de long terme sur les questions stratégiques de l'énergie, de la transition énergétique, d'EDF. Elle se contente de reprendre les annonces du gouvernement faites au gré des moments et des circonstances.

Ségolène Royal et Emmanuel Macron © Reuters

« Il nous semble important de vous indiquer ce que l'État attend de vous pour ce mandat à un moment charnière de l'entreprise », écrivent ainsi les trois ministres, en préambule. Et d'énumérer les points principaux : *« participer à la transition énergétique, anticiper les mutations long terme, montrer l'exemplarité du groupe en matière d'animation des filières industrielles ; être un acteur emblématique du service public. »*

Passée l'entrée en matière, les ministres vont à l'essentiel : le nucléaire. La première mission fixée au nouveau président d'EDF est *« de renforcer le parc nucléaire qui est un atout de la transition énergétique, d'améliorer la gestion de Flamanville et de poursuivre le travail avec Areva ».* Dans l'esprit des responsables gouvernementaux, la ligne est donc assumée : transition énergétique et nucléaire vont de pair.

Mais le gouvernement vient de faire voter, quelques mois auparavant, la loi sur la transition énergétique. Celle-ci prévoit que la part de l'électricité nucléaire en France doit tomber de 70 % à 50 % à l'horizon 2025. Plusieurs points sont donc inclus dans la feuille de route du président d'EDF pour indiquer qu'il a pour mission *« de diversifier la production d'électricité* [sans donner la moindre orientation, le moindre objectif – ndlr]*, de participer activement au développement des économies d'énergie, de développer les réseaux électriques et le stockage ».*

Dans le même temps, le gouvernement insiste sur la nécessité de *« renforcer et de développer les compétences à l'international, en priorité dans le nucléaire »*. Pour terminer, les ministres rappellent l'autre message essentiel à ses yeux : *« maîtriser les coûts en vue de stabiliser la trajectoire financière, tout en veillant à maintenir une rémunération appropriée de ses actionnaires »*, est-il écrit. À cette fin, les ministres précisent qu'il est indispensable de *« remédier à la situation de génération de cash-flows* [négatifs depuis plusieurs années – ndlr] *»* et que *« la cession d'actifs devra être envisagée ».* Pas un mot n'est dit sur le service public.

« Jean-Bernard Lévy n'aurait jamais dû demander une telle feuille de route. Il aurait encore moins dû l'accepter », dit un proche du dossier. Depuis sa nomination, le président d'EDF n'a bénéficié d'aucun état de grâce, de l'avis de tous les cadres du groupe interrogés. La valse des présidents qui se succèdent à la tête de l'entreprise publique tous les cinq ans, les changements de direction opérationnelle qui s'ensuivent et qui s'apparentent à des mouvements de cabinets ministériels, ont fini par user les meilleures volontés. *« Depuis Alphandéry* [président d'EDF en 1994], *l'État utilise EDF. Il n'y a aucune continuité, aucune transmission de savoir et d'expertise. Les promotions internes n'existent plus. L'aspect social de l'entreprise n'intéresse plus personne. Ce ne sont plus que des jeux de* [grands] *corps et de cour »*, résume un cadre dirigeant qui a plus de vingt ans de carrière dans la maison.

Mais au-delà de son parachutage, sa personnalité attire de nombreuses critiques. Sa première année de présidence s'achève dans un climat de méfiance et d'inquiétude. *« À son arrivée, il était en position de force. Il avait été choisi par l'Élysée, faute d'autre candidat, pour succéder à Henri Proglio. Il avait donc les moyens de résister aux demandes de l'État, de défendre une stratégie pour EDF. Il n'en a rien fait. Il acquiesce à toutes les demandes, comme celle de reprendre sans condition les activités d'Areva, sans même regarder les conséquences sur le groupe »*, raconte un proche du dossier. À cela s'ajoutent, à en croire les témoignages recueillis, une distance, *« un mépris »* disent certains, pour la culture du groupe, son histoire, le sentiment donné de tout savoir. Diriger EDF serait plus simple que Thales – dont il a été pendant dix-huit mois président du conseil de surveillance –, aurait-il confié au président de Vinci, selon des propos rapportés par *Challenges.*

Il a, en tout cas, des idées bien arrêtées sur ce qu'il convient de faire et fait peu de cas des analyses et avis internes qui peuvent lui être apportés. Le *« mammouth »* doit devenir *« agile et économe »*, a-t-il expliqué à plusieurs reprises aux dirigeants et aux syndicats. *« Pendant quelques semaines, Jean-Bernard Lévy a posé des questions. Depuis, il n'a que des réponses »*, a ironisé un directeur d'EDF. L'anecdote a fait le tour du groupe. Ambiance.

La question cruciale de la transition énergétique

Pour tous les interlocuteurs rencontrés, la question cruciale pour EDF, celle qui détermine tous les autres choix, est celle de la transition énergétique. Tous prennent les engagements fixés par la loi très au sérieux. *« Cela fragilise encore un peu plus le modèle EDF »*, dit Philippe Page, représentant CGT au CCE d'EDF, reprochant à l'État d'empiler loi sur loi, sans en mesurer l'impact réel, de tout céder à un libéralisme destructeur.

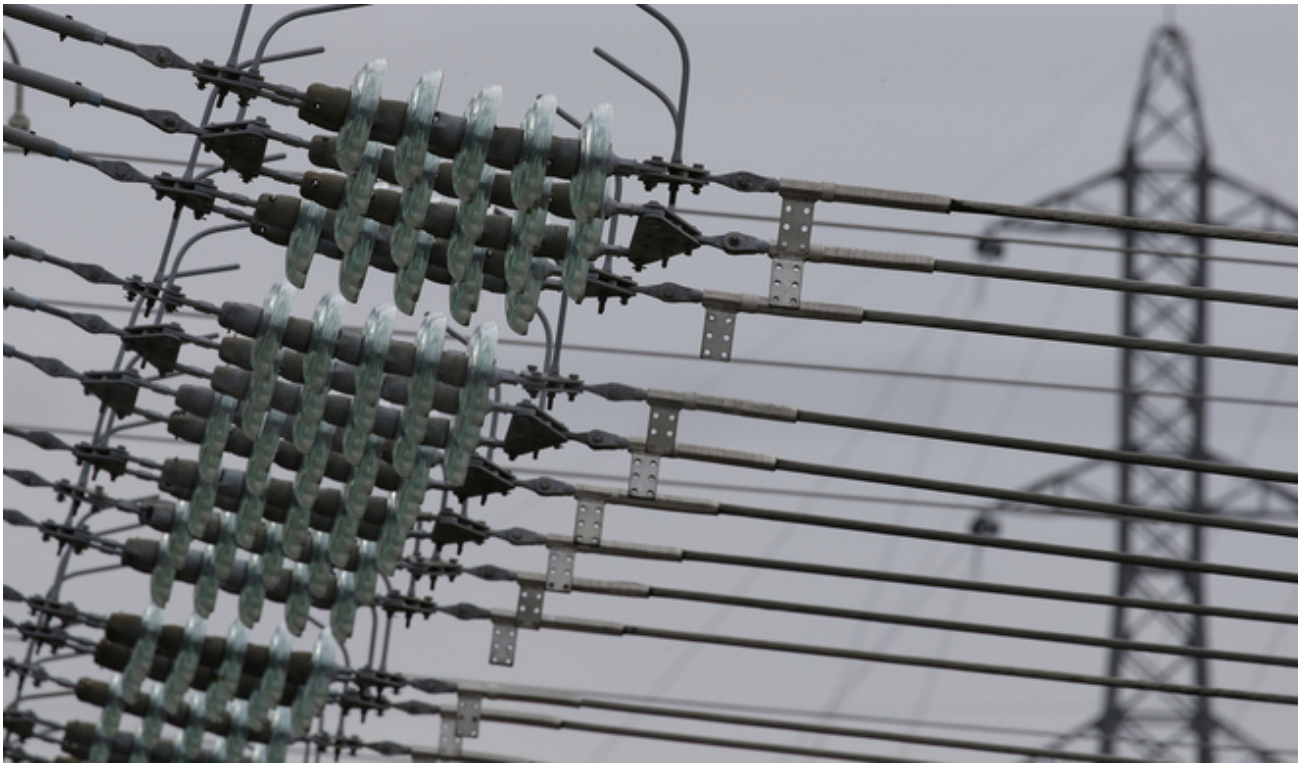

Câbles à haute tension © Reuters

Dès lors, comment l'électricien va-t-il faire pour se conformer aux objectifs de 50 % de production nucléaire ? Lui faut-il fermer des centrales ? Comment EDF va-t-il se redéployer dans les énergies renouvelables ? *« Jean-Bernard Lévy affirme que les nouveaux usages électriques vont permettre de lisser les changements. Mais on est déjà en surproduction, alors que Flamanville n'est pas encore ouverte. Les nouveaux usages représenteront au maximum entre 15 et 30 TWh* [tétramégawattheure]*, et encore les économies d'énergie ne sont peut-être pas suffisamment bien estimées. Comment fait-on, alors que notre production totale est de 540 TWh ? Faut-il fermer des centrales ? Combien ? Lesquelles ? Comment développe-t-on à côté les énergies renouvelables »*, s'énerve Anne Debrégeas, responsable du syndicat Sud-Énergie.

Dans son rapport annuel, la Cour des comptes reprend exactement la même analyse que les syndicats d'EDF : *« À hypothèses constantes de consommation et d'exportation d'électricité à cet horizon, l'objectif fixé par la loi aurait pour conséquence de réduire d'environ un tiers la production nucléaire, soit l'équivalent de la production de 17 à 20 réacteurs. Seule une augmentation très significative de la consommation électrique ou des exportations serait de nature à limiter le nombre des fermetures. Or, à l'horizon 2030, l'hypothèse d'une telle augmentation n'est pas retenue par les experts. Au contraire, le rapport Énergies 2050 confirme les équilibres actuels. En effet, sur les 21 scénarios de sources diverses qui ont été analysés, 15 considèrent que la demande d'électricité en France se situera, à cette date, entre 500 et 600 TWh, deux seulement considèrent qu'elle sera supérieure »*, écrit le rapport qui considère qu'EDF doit revoir son programme « grand carénage » pour l'adapter à des critères de production et financiers plus réalistes.

Dix-sept à vingt réacteurs fermés, dit la Cour des comptes ! Cela équivaut à un séisme, une remise en cause totale d'EDF. Mais pour l'instant, le président d'EDF continue à ne parler que de la fermeture de deux centrales. Dont Fessenheim ? À ce stade, personne ne le sait. Le projet de fermeture de la centrale avance à pas de fourmi. Tout est désormais lié à la mise en route de l'EPR de Flamanville. *« Si le gouvernement l'avait voulu, il y a longtemps qu'il aurait pu fermer Fessenheim. Mais si la centrale avait été fermée en 2015-2016, cela ne lui aurait rien rapporté électoralement. Tout le monde aurait oublié. On reparlera de la fermeture de Fessenheim fin 2016, début 2017, quand la campagne présidentielle aura commencé, parce que là, cela peut rapporter des voix chez les écologistes »*,

pronostique, cyniquement, un ancien directeur d'EDF.

Ce double langage permanent, cette désinvolture à l'égard d'EDF énervent de plus en plus tous les salariés du groupe, qu'ils soient directeurs ou simples agents. Plus personne ne croit en la parole de l'État. Tous s'énervent quand le gouvernement feint de croire qu'un plan de réduction des coûts présenté par le président d'EDF (la suppression de 3 500 postes) suffira à répondre au mur de la dette et aux investissements hors norme inscrits au programme de l'entreprise.

D'autant que, dans le même temps, l'État ne fait rien pour aider à la transformation de l'entreprise. Il prend loi sur loi prônant toujours plus de concurrence, déstabilise totalement son organisation et en plus lui fait les poches. Depuis trois ans, EDF s'endette pour redistribuer 60 % de son bénéfice sous forme de dividendes aux actionnaires, en premier lieu à l'État. En 2014, son cash-flow était négatif de 4 milliards après distribution de dividendes contre 1,3 milliard avant. En un mot, EDF n'a pas les ressources suffisantes pour financer son adaptation. Mais cela n'émeut pas vraiment l'État.

Cette année, le ministre de l'économie, Emmanuel Macron, a annoncé que l'État renonçait au paiement de ses dividendes en numéraire et acceptait un paiement en actions. Il a aussi entamé une discussion avec la présidence d'EDF en vue de lancer une augmentation de capital de 5 milliards d'euros. Mais celle-ci risque de se faire au prix d'une dilution de la part de l'État, actionnaire à hauteur de 83,5 % aujourd'hui dans l'entreprise publique.

Ces ajustements financiers, en tout cas, ne peuvent suffire à répondre aux immenses interrogations et menaces qui obscurcissent l'avenir d'EDF. *« Il y a longtemps que l'État actionnaire a disparu. Il n'a plus aucune vision stratégique. L'État joue de façon irresponsable avec EDF. Et nous risquons tous de le payer très cher »*, constate un cadre dirigeant.

Prochain volet : le piège mortel d'Hinkley Point, les EPR en Grande-Bretagne.

Les déboires d'EDF: le piège mortel des EPR d'Hinkley Point

Cinq mois après, des responsables d'EDF parlent encore de cette photo. Le 21 octobre, le président chinois Xi Jinping, en voyage officiel en Grande-Bretagne, serrait chaleureusement la main du premier ministre britannique, David Cameron, pour marquer la conclusion de l'accord qui officialisait le lancement du chantier Hinkley Point. L'électricien public chinois CGN (China General Nuclear Power Corporation) acceptait de participer à la construction de deux EPR sur le site anglais aux côtés d'EDF, en prenant 33,5 % du projet. Plus tard dans la journée, Jean-Bernard Lévy, le président d'EDF, rejoignait le duo pour une séance de signature de l'accord à Londres. Mais à ses côtés, personne : pas de ministre français, encore moins de premier ministre, pas même l'ambassadeur de France à Londres. Dans ce projet, pourtant, c'est le bilan d'EDF qui est en jeu, les finances publiques qui sont engagées. 25 milliards d'euros selon l'estimation basse de la direction du groupe, et sans doute plus près des 30 ou 35 milliards d'euros dans la réalité.

David Cameron et Xi Jinping © Guardian

Hinkley Point. La simple évocation de ce site nucléaire appartenant à British Energy, désormais filiale d'EDF, met en alerte les salariés d'EDF. Du sommet de la hiérarchie du groupe à la base, en passant par les syndicats et les cadres, le nombre d'opposants au projet d'EPR britannique va grandissant. Une vraie fronde est même en train de se constituer contre ce programme, comme le rapporte le *JDD* du 14 février.

Ils en ont pourtant connu, des aventures calamiteuses d'EDF à l'international (voir EDF: une conquête internationale payée à chéquier ouvert)… l'Amérique du Sud au début des années 2000 : 10 milliards d'euros de pertes cachées par des prélèvements sur les prévisions de renouvellement ; Edison en Italie

en 2001 : plus de 6 milliards d'euros et une filiale toujours en perte, dont il a fallu encore passer 1,4 milliard d'euros de dépréciation dans les comptes 2015 ; British Energy en 2008 : 15,8 milliards d'euros pour prendre le contrôle de l'électricien britannique, dont la valeur ne cesse depuis d'être dépréciée car il avait été surpayé ; les États-Unis en 2009 : 5 milliards d'euros dépensés en pure perte dans le cadre de la bataille de prééminence avec Areva pour prendre une participation dans le groupe Constellation qu'EDF s'apprête à vendre à la casse désormais. Dans les comptes 2015, pas une des activités internationales du groupe n'affiche un résultat d'exploitation positif.

Mais Hinkley Point, pour eux, c'est l'aventure internationale de trop, celle qui pourrait être fatale à l'entreprise publique. *« Hinkley Point, c'est un cauchemar. Il faut à tout prix sortir de ce bourbier le plus vite possible. EDF risque d'en mourir, avec leurs conneries »*, dit un ancien directeur d'EDF. *« Il y a urgence de tout arrêter. L'affaire est trop mal engagée. Il n'y a que des coups à prendre »*, renchérit un cadre dirigeant. *« Quand je vois Macron dire qu'il est pour le projet* [Emmanuel Macron a apporté son soutien au projet d'Hinkley Point], *je me dis qu'il ferait mieux de se taire. Il est irresponsable »*, surenchérit un proche du dossier. *« C'est la première fois dans l'histoire d'EDF qu'un projet industriel fait l'unanimité contre lui parmi les syndicats. Tous sont opposés à Hinkley Point. Même la CGT, qui pourtant soutient traditionnellement ce type de programme, est vent debout contre le projet »*, relève un autre cadre dirigeant.

Lire aussi

Le dossier des EPR britanniques est en train de créer de vraies divisions au sein même du comité exécutif d'EDF. Un communiqué des services centraux de la CGT, publié le 26 janvier, racontait en termes rudes le rapport de force qui s'est instauré dans la direction : *« Le haut management d'EDF est très partagé sur la poursuite du projet* [d'Hinkley Point – ndlr]. *Hésitations qui contrastent avec le discours du président-directeur général d'EDF* [Jean-Bernard Lévy – ndlr]. *Il est dans le camp des pour, tout comme le décoré d'outre-Manche* [allusion à Vincent de Rivaz, puissant directeur de British Energy qui porte le projet depuis 2008, décoré par la reine d'Angleterre commandant de l'ordre de l'empire britannique – ndlr] *et ceux qui sont un peu, beaucoup, responsables et coupables des ratages de Flamanville 3* [allusion notamment à Dominique Minière, directeur du parc nucléaire – ndlr]. *Rassurant. Du côté des opposants, sans surprise, se retrouvent la direction financière et, disons, ceux qui pensent un peu au-delà du bout de leur nez. Nous ne citerons pas de noms pour ne pas briser de brillantes carrières, mais sachez qu'aux fonctions centrales, cela fait quand même un beau paquet de monde. »* Selon nos informations, les rapports de force décrits dans ce communiqué sont exacts et nous ont été confirmés par plusieurs cadres dirigeants.

La fronde des salariés et des dirigeants d'EDF contre le projet britannique a d'abord un motif : l'EPR. Le chantier de Flamanville constitue un traumatisme dans le groupe. Le réacteur EPR élaboré par Areva se révèle un monstre de complexité. Les cadres et ingénieurs d'EDF ont beaucoup de mal à maîtriser le programme. Ils ont mesuré aussi qu'ils avaient perdu les compétences pour mener sans encombre un chantier de construction d'un réacteur nucléaire. Un sérieux revers, pour ce groupe qui se présentait comme le meilleur du monde dans la conduite du nucléaire. Les accidents, les erreurs, les avanies s'y multiplient. Le retard pris se compte désormais en années. Au mieux, le réacteur de Flamanville sera achevé en 2018. Et l'addition s'envole : 10,5 milliards d'euros, selon les dernières estimations.

« À un moment, une partie de la direction s'est même posé la question de savoir s'il ne valait pas mieux tout arrêter. Mais tellement d'argent avait déjà été engagé qu'il a été jugé préférable de poursuivre le chantier. Mais dans l'esprit de nombre de dirigeants d'EDF, il ne doit plus y avoir d'autre EPR sur le modèle de celui construit à Flamanville. Il est urgent de tirer la leçon de l'expérience, de repenser la conception », raconte un proche du dossier.

Une équipe de recherche et développement a été mise en place ces derniers mois pour remettre tout à

plat. Toute la conception est désossée. Objectif : construire avec les normes de sécurité maximale un réacteur nucléaire capable de produire une électricité à 60 euros le MWh. *« Toute la conception se fait à partir du prix »*, dit un cadre dirigeant. De son côté, Areva NP, la branche de conception des réacteurs nucléaires, se réorganise. De l'aveu même de son nouveau dirigeant, Bernard Fontana, il faudra au moins deux ans avant que l'entité soit de nouveau en ordre de marche, et ait appris à travailler avec EDF.

Une garantie illusoire

Projet de deux EPR à Hinkley Point © EDF
« L'État nous demande de remettre de l'ordre dans toute la filière nucléaire. Puis sans attendre la mise en marche de l'EPR de Flamanville, sans savoir comment il va fonctionner, sans attendre la remise en ordre de la conception, on se lance dans le projet d'EPR pour Hinkley Point. C'est de la pure folie », s'alarme un responsable. Si EDF s'engage dans la construction de deux EPR à Hinkley Point, le groupe va devoir concevoir une sorte d'EPR intermédiaire, un hors-série sans lendemain, affirment plusieurs connaisseurs du dossier.

Dans le cadre de l'accord signé avec le gouvernement britannique, EDF s'engage à ce que la première mise en service du réacteur intervienne en 2023. Un calendrier qui semble tout à fait irréaliste, même pour les observateurs extérieurs. *« D'un point de vue réaliste, Hinkley ne peut pas entrer en fonction avant 2025 et encore, dans les hypothèses les plus optimistes. Si le projet subit les mêmes retards que les chantiers existants de l'EPR, la date la plus crédible serait au-delà de 2030. Ce qui serait dévastateur pour EDF »*, écrit le chroniqueur Nick Butler sur son blog publié sur le site du *Financial Times,* avant de demander à ce que le gouvernement britannique pense d'urgence à un plan B. L'analyse recoupe celle de cadres d'EDF. *« Toutes les conditions sont réunies pour aller vers un échec industriel majeur. Et ce sera EDF qui devra en payer seul les conséquences »*, s'indigne un ancien directeur.

Pour les opposants au projet d'Hinkley Point, c'est le deuxième immense point de blocage : les conditions financières du contrat leur paraissent très dangereuses pour le groupe. Lorsque les discussions avaient démarré entre EDF et le gouvernement britannique en 2013, un montage financier un peu particulier avait été élaboré. Une structure à part avait été envisagée pour porter l'ensemble du projet de construction des deux EPR, de façon à ce qu'EDF n'ait pas à consolider l'endettement du

projet britannique dans ses comptes. En parallèle, l'électricien avait obtenu du gouvernement britannique une garantie sur le prix de rachat de l'électricité produite par les deux EPR, de 92 livres le MWh (environ 120 euros), révisables, sur 35 ans. Ce prix d'achat garanti était assorti d'une autre garantie de l'État britannique sur l'ensemble de la dette liée au projet.

Mais à l'occasion de l'arrivée du groupe nucléaire chinois dans le projet, tout le montage financier a été renégocié. EDF apparaît comme le chef de file avec 66,5 % des parts, aux côtés de CGN qui prend 33,5 %. Mais cela va l'obliger à consolider l'intégralité de la dette liée au projet d'Hinkley Point dans ses comptes. *« Le montage précédent n'était qu'un artifice comptable. Mais il faut bien revenir à la réalité : c'est EDF qui portera la totalité de la dette, si le programme d'Hinkley Point voit le jour »*, relève un cadre du groupe.

L'addition fait frémir beaucoup d'observateurs : le projet est évalué à 25 milliards d'euros. Une estimation basse, selon des connaisseurs qui le chiffrent plutôt autour de 30 milliards d'euros et encore, en espérant que le chantier britannique ne rencontre pas les mêmes difficultés que l'interminable chantier finlandais. L'essentiel du financement du projet est bâti sur l'endettement. Par le fait du seul projet britannique, l'endettement net d'EDF, qui atteint déjà 37,4 milliards d'euros – l'équivalent de ses fonds propres –, pourrait quasiment doubler. Une charge insupportable, qui fait redouter la suite aux salariés d'EDF. La plupart prédisent que ce sont les salariés en France, les activités du groupe qui devront payer l'addition. Le discours de la direction annonçant déjà des ventes d'actifs et des suppressions d'emploi ne leur laisse guère de doutes à ce sujet.

Hinkley Point, redoutent beaucoup, risque d'être le dernier levier pour conduire au démantèlement du groupe. Car l'aventure risque de n'être jamais rentable. À l'occasion de la révision de l'accord, le gouvernement britannique a en effet modifié son engagement : il veut bien offrir une garantie sur le prix de rachat sur 35 ans, mais supprime toute garantie sur la dette. *« Même les ardents Soviétiques ne planifiaient pas à 35 ans »*, ironise le tract de la CGT déjà cité, avant de conclure que cette garantie ne vaut rien. Une analyse que confirme un connaisseur du dossier : *« Tant que l'État britannique se portait garant des dettes du projet, la garantie sur les prix de rachat avait une valeur. Car il devait assumer financièrement toute révision. Maintenant, elle ne vaut plus rien. Ce qu'un gouvernement fait, un autre peut le défaire »*, explique-t-il. Déjà, la commission parlementaire britannique réunie sur le sujet trouve que l'électricité des EPR d'Hinkley Point est hors de prix par rapport à l'électricité des énergies renouvelables.

Pour les syndicats et de nombreux responsables d'EDF, il est donc urgent de revoir ce projet, voire d'y renoncer. Alors que de nouvelles interconnexions sont en train d'être construites entre la Grande-Bretagne et la France, ils jugent que la solution d'exporter de l'électricité en Grande-Bretagne, afin de l'aider à combler son déficit de production, est beaucoup plus sûre et beaucoup plus rentable. Au moins le temps de voir si l'EPR de Flamanville fonctionne correctement – ce dont personne n'est assuré pour l'instant –, le temps de remettre la conception d'un nouveau réacteur nucléaire en place.

Le 26 janvier, le président d'EDF a fait état d'un rapport d'expertise sur Hinkley Point, réalisé par Yannik Escatha, ancien directeur de CEA industrie et ancien directeur d'EDF, lors d'un conseil d'administration d'EDF. Mais il s'est bien gardé de le remettre. Le comité exécutif d'EDF n'y a pas eu accès non plus, selon nos informations. Malgré cette rétention d'informations, les uns et les autres ont compris que ce rapport émettait de nombreuses critiques et réserves sur le projet. Comme tous les opposants, celui-ci souligne le calendrier irréaliste du projet, s'interroge sur les capacités d'Areva et des autres prestataires à réussir en l'état, insiste sur les risques industriels et financiers immenses pour le groupe.

Pourtant le président d'EDF, soutenu par Emmanuel Macron, s'entête. *« Je crois que la décision d'investissement se rapproche »*, a-t-il confirmé lors de la présentation des résultats du groupe, le 16 février. La décision relève du conseil d'administration du groupe. Déjà, les uns et les autres font les

comptes. *« Tous les administrateurs représentant les salariés voteront contre si le projet est présenté »*, pronostique un cadre. Mais il y a les autres. Brusquement, beaucoup prennent conscience de la faible représentativité des administrateurs siégeant au conseil du groupe. *« C'est une caricature du conseil d'administration à la française. Je te tiens, tu me tiens »*, ironise un observateur.

On y trouve en vrac : Philippe Crouzet, président de Vallourec, groupe qui vient d'être sauvé de la faillite par l'entrée au capital de la BFI ; Bruno Lafont, ancien président de Lafarge, parti avec un parachute en or massif de plus de 30 millions d'euros au moment de la vente du groupe cimentier au suisse Holcim ; Philippe Varin, ancien président de Peugeot Citroën désormais président du conseil de surveillance d'Areva ; Laurence Parisot, ancienne présidente du Medef. *« Je crois qu'il n'y a que cette dernière qui soit vraiment préoccupée par le sujet. Les autres suivent l'avis du président. Quant aux administrateurs de l'État, faut-il en parler ? Les représentants de l'APE* [Agence de participations de l'État – ndlr], *ils sont tellement passionnés par leur mission qu'ils restent dix-huit mois avant d'aller se vendre dans une banque d'affaires »*, dit un connaisseur du dossier.

Toutes les alarmes sonnent sur le projet d'EPR d'Hinkley Point. Pourtant, il pourrait malgré tout voir le jour, au risque de mettre EDF en péril. Quels intérêts se cachent derrière l'argument de la « glorieuse » sauvegarde de la filière nucléaire française et de l'EPR ? La présence d'EDF en Grande-Bretagne ? Celle du président d'EDF UK, Vincent de Rivaz, présenté comme le vice-roi du groupe ? Ou autre chose ? Pourquoi tant d'entêtement ?

Troisième volet : la fin de l'électricité la moins chère du monde.

EDF: le casse-tête d'un nucléaire moins rentable

Et soudain, tout a changé pour EDF : son électricité n'est plus la moins chère du monde. Longtemps dans les plus bas d'Europe, ses tarifs de vente étaient parmi les plus avantageux au monde par rapport au niveau de vie de la sixième puissance économique mondiale. Ce temps est révolu. Depuis fin 2014, le prix de l'électricité sur le marché de gros est inférieur à celui d'EDF. Quand l'énergéticien était tenu de vendre son électricité à 42 euros par mégawattheure (MW, soit un million de wattheures) , elle ne valait plus que 34,6 euros sur le marché spot en 2014. Fin septembre 2015, le prix de l'électricité à terme n'était que de 38,8 euros par MWh. L'année dernière, les prix à terme pour 2017 et 2018 se vendaient entre 36 et 40 euros sur le marché.

Depuis la loi NOME en 2010, EDF devait vendre sa production aux fournisseurs d'électricité à un tarif régulé supposé couvrir les coûts du nucléaire. Cet « Accès régulé au nucléaire historique » (Arenh) a été fixé par arrêté ministériel à 42 euros. Il devait garantir aux nouveaux acteurs du marché de l'énergie, ouvert à la concurrence au fur et à mesure des années 2000, le même avantage compétitif que l'opérateur historique. Tant que les prix sur le marché de gros étaient supérieurs au prix d'achat fixé par le gouvernement, EDF était assuré de vendre plusieurs dizaines de terawatt (10^{12} watts) heure (TWh) chaque année à ses gros clients (industriels, grande distribution…).

REUTERS/Jacky Naegelen.

Mais c'est une tout autre histoire qui est en train de se dérouler. En 2015, les volumes vendus dans le cadre de l'Arenh se sont effondrés (baisse de 65 % entre les premiers semestres 2014 et 2015). Pour le premier semestre 2016, aucune commande n'a été passée. Alors que la chute du cours des matières premières et la poussée de la production d'origine renouvelable entraînent les prix du marché à la

baisse, l'avantage compétitif du nucléaire français a fondu.

Pire, le système électronucléaire n'est même plus assuré de rentrer dans ses coûts. Car, facteur aggravant pour EDF, le mode de calcul des tarifs vient de changer : jusqu'ici, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) élaborait le prix de vente de l'électricité en fonction des coûts de production. Désormais, un nouveau système s'applique : le tarif régulé (dit tarif *« bleu »*) pour les petits consommateurs (particuliers, artisans, certaines copropriétés…) résulte d'un algorithme agrégeant Arenh et prix du marché. Le tarif régulé pour les gros consommateurs (tarifs *« vert »* et *« jaune »*) vient, lui, d'être supprimé. Bonne nouvelle pour les ménages : le prix de l'électricité ne risque plus d'augmenter fortement comme le recommandait la CRE depuis plusieurs années dans l'objectif de couvrir les coûts de l'entreprise. Mais désastre pour EDF, qui risque de vendre à perte. En volume, ces petits consommateurs représentent environ 45 % de la consommation en France.

Lire aussi

Pour l'électricien, la situation est d'autant plus dramatique que ses coûts de production vont augmenter. Au moins 55 milliards d'euros selon EDF - 100 milliards selon la Cour des comptes- doivent être investis dans les réacteurs nucléaires français pour les remettre à niveau (ce que le groupe appelle *« le grand carénage »*) dans la perspective de prolonger leur durée de vie au-delà de 40 ans. Selon la Cour des comptes, le coût de production de l'électricité atomique en France sur le parc existant de centrales, au sens du coût courant économique, s'établit à 49,5 euros par MWh. Dans son dernier rapport annuel, elle estime les coûts de production à 62,6 euros par MWh pour une production annuelle de 410 TWh. Mais si l'on prend en compte les programmes de maintenance et de grand carénage, il grimpe à 54,2 euros/MWh. Selon un rapport du Sénat sur les coûts de l'électricité en 2012, en cas de prolongement de la vie des centrales à 60 ans, et si l'on tient compte des coûts du démantèlement, de la gestion des combustibles usés et des déchets, de la recherche et des dépenses d'assurance en cas d'accident, le MWh nucléaire monterait à 75 euros. Si EDF réduisait de 50% sa production d'électricité de source nucléaire à parc constant -soit sans mettre définitivement à l'arrêt de réacteurs- le coût de production pourrait grimper à 125 euros/MWh, selon la Cour des comptes.

Vers la nécessité économique de fermer des réacteurs

À titre de comparaison, les coûts de production de l'éolien s'établissent entre 70 et 80 euros/MWh aujourd'hui en France. Les derniers appels d'offres pour les centrales solaires au sol oscillent entre 70 et 98 euros/MWh. Dans le centre de la France, une centrale solaire au sol prévoit de sortir un MWh à 65 euros en 2017, explique Cyrille Cormier, chargé de campagne énergie et climat, à Greenpeace : *« Les courbes des coûts du nucléaire et des renouvelables vont se croiser plus vite qu'on ne le pensait. »* L'attractivité commerciale du nucléaire est condamnée à disparaître. EDF se trouve pris dans un étau : baisser ses prix pour vendre plus en creusant son déficit ou augmenter ses tarifs avec la certitude de perdre des parts de marché.

Déjà, la grande distribution montre des signes d'intérêt pour l'autoconsommation (consommer l'énergie que l'on produit soi-même). Bricorama produit plus d'électricité qu'il n'en utilise (éolien, thermosolaire, toitures photovoltaïques). Ikea, H&M, Nestlé et Philips ont annoncé vouloir s'approvisionner à 100 % en énergie renouvelable d'ici 2020. Les gros clients historiques d'EDF prennent leur distance vis-à-vis du nucléaire. Même s'ils restent aujourd'hui massivement attachés à EDF, combien de temps les ménages et les artisans resteront-ils abonnés au tarif régulé ?

En région Picardie, juillet 2014 (©Reuters/Benoit Tessier).

Sur le marché, tant que l'offre dépasse la demande, le prix baisse. La règle est la même pour l'électricité. Avec la multiplication des sources d'électricité renouvelables et la stagnation de la consommation, le marché européen se trouve en surcapacité. La réactivation de centrales à charbon, très rentables grâce au trop faible cours du CO_2 sur le marché européen du carbone, y contribue aussi. *« En étant prêt à vendre sous son prix historique, EDF participe à la surcapacité du marché. Alors qu'ils amélioreraient la rentabilité de leurs réacteurs en en fermant une partie »*, analyse Yves Marignac, spécialiste du système nucléaire et membre du réseau d'experts Negawatt. Contrairement aux centrales à énergie fossile (charbon, fioul, gaz), les réacteurs nucléaires fonctionnent en base, c'est-à-dire qu'ils doivent tourner en permanence. Pour des raisons de sûreté et de rentabilité économique, ils ne peuvent pas être démarrés par à-coups, pour répondre aux pics de chauffage le soir en hiver (même si EDF travaille aujourd'hui à atteindre une exploitation plus souple).

Si hostile à l'objectif politique de réduction à 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité d'ici 2025, le groupe sera-t-il contraint de fermer des centrales pour raisons économiques ? Cela marquerait un changement à 180° de sa stratégie industrielle. D'un point de vue strictement comptable, l'intérêt serait double : réduire l'offre et donc inciter les tarifs à la hausse ; réduire les dépenses d'investissements en diminuant le nombre de réacteurs à remettre à niveau. On en voit déjà des exemples dans la gestion du parc nucléaire. Début février, EDF a arrêté le réacteur 1 de la centrale de Gravelines (Nord), l'une des plus puissantes en Europe, car elle produisait plus qu'elle ne pouvait vendre. C'est l'électricien lui-même qui a annoncé suspendre son activité *« compte-tenu de la moindre consommation d'électricité ».*

Pourtant, Jean-Bernard Lévy, le président d'EDF, tient le discours exactement inverse : lors de la présentation des résultats annuels du groupe, mardi 16 février, il a déclaré que l'opérateur historique ne fermerait que deux réacteurs au cours des dix prochaines années. Le déni de l'impasse industrielle de son groupe est total.

Action "100% Renouvelable" pendant la COP21 à Paris (©REUTERS/Benoit Tessier).

Face à ces difficultés, les énergéticiens historiques veulent s'en prendre aux renouvelables. Depuis 2009, ces énergies bénéficient de la priorité d'accès sur le réseau de transport de l'électricité. Avec les tarifs d'achat (les États s'engagent sur plusieurs années à acheter plus cher le courant produit par l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie…), la priorité réseau représente une part essentielle de la politique européenne de réduction des gaz à effet de serre. Pourtant, à l'occasion de comités techniques sur les perspectives de gestion du réseau d'électricité, producteurs d'électricité et de gaz critiquent ouvertement ce système. La disparition de la priorité réseau des renouvelables est un sujet récurrent de ces échanges, selon un participant. Or, la fin de ce dispositif pourrait mettre en danger toute l'économie des renouvelables : sans garantie d'être distribuées prioritairement, elles perdraient leur valeur, et cela risquerait d'assécher le gisement d'investissements.

EDF n'est pas le seul responsable de la situation catastrophique dans laquelle il se trouve. Depuis des années, les décisions contradictoires se sont empilées. Les gouvernements ont voulu conserver un opérateur public fort mais l'ont transformé en société anonyme reversant de gros dividendes à ses actionnaires. Bruxelles a libéralisé les marchés, privant les États d'outils importants de régulation, et promu une politique climatique exigeant un changement de système énergétique. Au niveau européen, les politiques énergétiques et de réduction de gaz à effet de serre sont pensées sans lien, quasiment, entre elles. Un marché du CO_2 est créé, mais tellement suralloué que le prix du principal gaz à effet de serre ne vaut quasiment rien. Et aucun État n'a accepté de rendre compte de ses choix devant les autres États membres : l'Allemagne décide de sortir du nucléaire et la France d'inscrire dans la loi l'objectif de réduire à 50 % le nucléaire en 2025 sans en discuter au sein de l'Union. La chute d'EDF est à la fois la conséquence et un facteur d'accélération de la fin d'un monde énergétique.

Quatrième volet : Entre économie et sûreté nucléaire, le dangereux compromis.

Nucléaire: les difficultés économiques minent la sûreté des réacteurs

« Alors ça, c'est une question qu'on ne m'avait jamais posée ! » Dans son bureau sans apparat de Montrouge, au sud de Paris, le président de l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN), Pierre-Franck Chevet, prend quelques secondes de respiration.

La demande est : *« Si EDF fait faillite, qui est responsable de la sûreté du parc ? »* La réponse arrive en plusieurs temps pendant l'heure d'entretien qui suit : *« S'il n'y a personne qui d'une quelconque manière reprend ou assure la mission, s'il n'y a pas d'exploitant, il n'y a pas de fonctionnement. Je ne peux pas vous répondre mieux. Il faut des gens en salle de commande et pour la maintenance. Mais s'il n'y a personne qui assure le cadre de sûreté, ça ne peut pas marcher. Si à un moment on constate que le fait d'être en situation de faillite, pour prendre un cas extrême, conduit à ce que concrètement les règles de sûreté ne puissent plus être appliquées sur tel ou tel réacteur, on les arrête. »*

Polytechnicien, ingénieur général du corps des Mines, cet homme de 55 ans tient entre ses mains une grande partie du sort du système nucléaire français : en 2018, l'ASN rendra un avis générique sur la possibilité de prolonger la durée de vie des réacteurs nucléaires les plus anciens (ceux des centrales de Tricastin, Gravelines, Blayais, Chinon, Bugey, Cruas) au-delà de 40 ans. EDF souhaite les faire tourner jusqu'à 50 ou 60 ans, mais est soumis à l'autorisation de l'ASN, agence indépendante créée en 2006, qui fixera les conditions de sûreté auxquelles la prolongation sera possible. Ses pouvoirs ont été renforcés par la loi de transition énergétique.

Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN (Reuters/Charles Platiau).

L'exploitant devra alors estimer s'il est techniquement capable et économiquement en état d'y répondre. Ce sera la décision la plus importante du secteur depuis le lancement du programme électronucléaire à la fin des années 1970. Chacun des 58 réacteurs du parc sera ensuite examiné, un à un, à partir de 2019. Même si le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, affirme ne vouloir fermer que deux réacteurs dans les dix ans à venir, et table donc sur le prolongement d'au moins la moitié du parc actuel, une période décisive s'ouvre pour le secteur. Pour EDF et Areva, le moment ne pourrait pas être pire, compte tenu

de leur vulnérabilité économique. D'après Europe 1, Ségolène Royal donne en partie raison à l'électricien en acceptant le principe d'un prolongement de la durée de vie des centrales jusqu'à 50 ans. Mais cela contredirait les objectifs de la loi de transition énergétique (50 % de nucléaire en 2025) et surtout, ce n'est pas de son ressort. Contacté à plusieurs reprises à ce sujet, le cabinet de la ministre de l'écologie n'a pas répondu.

Lire aussi

Début 2016, lors de ses vœux à la presse, Pierre-Franck Chevet secoue la trentaine de journalistes venus l'écouter en déclarant que *« le constat en matière de radioprotection et de sûreté est particulièrement préoccupant. Je n'ai pas employé ces mots l'année dernière. Je les emploie aujourd'hui ».* Trois sujets inquiètent le gendarme du nucléaire : la phase d'enjeux sans précédent, les difficultés économiques des industriels en première ligne, le manque de moyens pour l'autorité de contrôle.

« Quand je dis que la situation est préoccupante, ce n'est pas pour dire qu'EDF est au bord de la faillite », précise-t-il dans son bureau. Mais *« je ne sais pas qui, il y a trois ans, aurait imaginé la situation actuelle. Ça change totalement la donne. On a beau être une très bonne autorité de sûreté, ce qui était le cas avant que j'arrive, sans avoir un bon exploitant, ça ne marche pas »*. Un bon exploitant ? *« Celui qui, techniquement, a les capacités et, économiquement, a les latitudes qui permettent de faire les investissements de sûreté quand il y en a besoin. Il faut des exploitants en état de marche, une autorité en état de marche et un processus de participation du public qui marche. Ce n'est pas un huis clos, la sûreté nucléaire. »*

Ce discours exaspère EDF dont certains dirigeants s'en prennent ouvertement à l'autorité de contrôle, accusée d'en faire beaucoup trop. Lors d'une réunion récente de responsables de la production nucléaire, certains y déclarent que *« l'ASN, ça commence à bien faire »*, selon un participant. Dans son document « Cap 2030 » sur ses orientations stratégiques des quinze prochaines années, le groupe se fixe officiellement l'objectif de *« refonder la relation avec l'ASN ».* Selon un spécialiste en sûreté au sein du groupe, *« refonder la relation avec l'ASN »*, ça veut dire *« l'ASN nous met des bâtons dans les roues, on ne pourra plus faire de nucléaire ».* D'après le récit d'un expert maison, EDF bénéficiait d'une avance sur l'ASN en moyens de calcul sur les modèles servant à évaluer la sûreté des réacteurs. Elle a fondu, alors que l'électricien réduit ses budgets de recherche et que l'autorité de sûreté a renforcé ses compétences, notamment grâce à l'utilisation de codes *open source* de simulation. Résultat : l'exploitant a plus de difficultés à remplir les dossiers qu'il doit remettre au gendarme du nucléaire. Contacté à ce sujet, EDF répond que *« Dans le contexte d'évolutions réglementaires produites par l'ASN très nombreuses, EDF s'attachera à toujours mieux anticiper et comprendre les demandes de l'ASN en amont des chantiers et ainsi garantir le succès du programme industriel. »* Le groupe cite l'exemple de la réglementation sur les équipements sous pression nucléaire (ESPN) qui *« a nécessité un travail conséquent pour être industriellement réalisable ce qui a eu un impact sur certains chantiers. »*

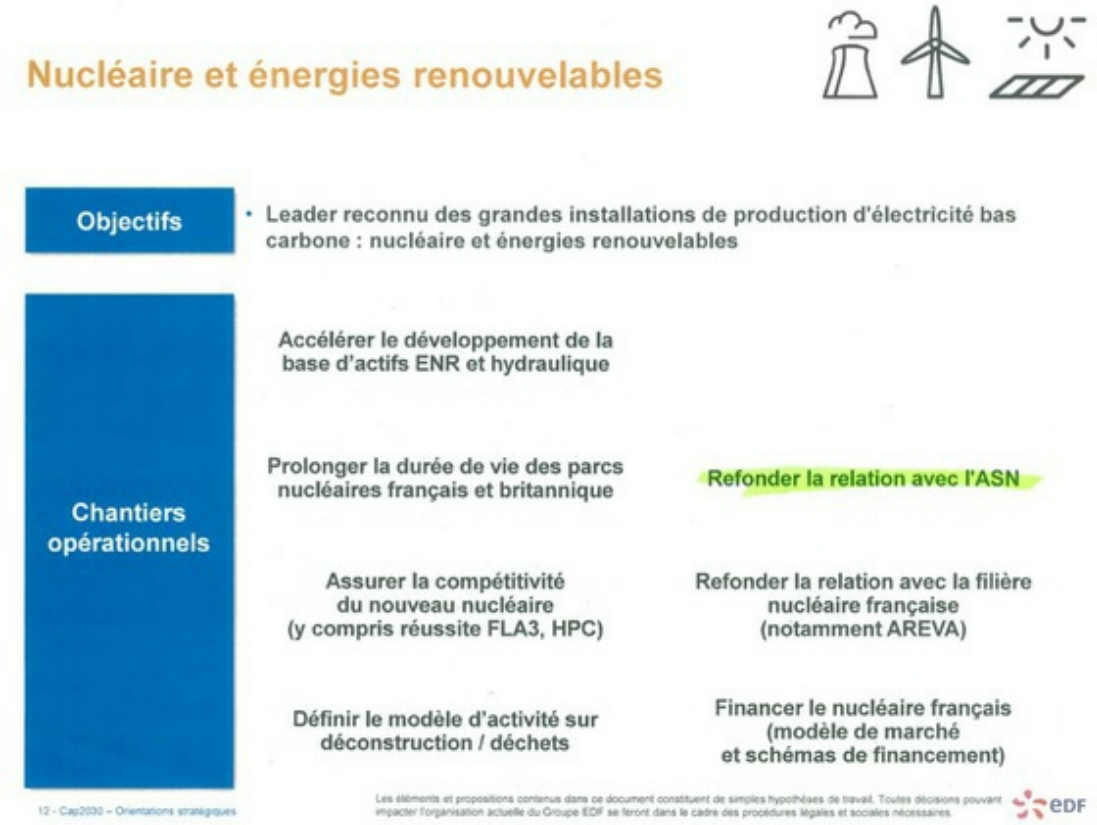

cap-2030

Dans une autre instance administrative où l'on traite des enjeux énergétiques, lors d'une réunion, un représentant syndical se lâche, selon un participant : *« Il va falloir calmer l'ASN. »* Un conseiller ministériel parle d'une *« fatwa »* contre l'ASN de la part des grands acteurs de l'énergie. Pour Pierre-Franck Chevet, président de l'autorité de contrôle : *« Ils se plaignent, ça prouve que sans doute nous avons de l'effet. »* Ces critiques l'inquiètent-elles sur sa capacité à se faire respecter ? *« Pas particulièrement. Pour un gendarme du nucléaire, le fait de ne pas être adoré par tout le monde, on connaît. Je ne dirais pas qu'on en tire de la satisfaction, on n'est pas comme ça, mais globalement, ça fait partie du métier. On fait notre boulot. »* De son côté, Greenpeace continue de trouver l'ASN *« très prudente »* dans ses critiques. *« Il a fallu les relancer plusieurs fois pour qu'ils disent que ce sont eux et eux seuls qui décideraient* in fine *si le couvercle et la cuve de l'EPR sont OK »*, explique Cyrille Cormier, spécialiste énergie et climat de l'ONG.

1,7 milliard d'euros par réacteur en moyenne

En réalité, la pression qui s'exerce sur l'ASN est énorme. Pour les spécialistes, elle porte le nom codé de *« VD4 »*, la quatrième visite décennale (*« VD »*). Tous les dix ans, les réacteurs des centrales électriques sont inspectés de fond en comble. Mais le contrôle des 40 ans est une étape beaucoup plus exigeante : *« Il ne se passe pas des choses effroyables particulières quand elles atteignent 40 ans, par contre c'est un âge assez respectable pour une installation industrielle*, explique Pierre-Franck Chevet. *Peut-on les prolonger ? Peut-on améliorer la sûreté de ces installations ? Ce sont les dossiers devant nous, et il y en a beaucoup. »*

Entre 1977 (construction de la centrale de Fessenheim) et 1986, EDF a construit 41 réacteurs nucléaires. Dans les dix ans qui viennent, ils vont tous atteindre leur 40e année, durée de vie que l'exploitant ne comptait pas dépasser au départ. *« Quand on traduit cela en quantité de travaux à faire, ça veut dire qu'ils seront amenés à faire, à l'occasion de la quatrième visite décennale, quatre fois plus*

de travaux qu'ils ne le font maintenant sur leurs réacteurs, explique le président de l'ASN. *Pour un industriel, être capable de délivrer en toute qualité et en toute sûreté quatre fois plus de travaux à horizon 2019/20, c'est une charge énorme… Entre 2020 et 2025, entre sept et huit réacteurs feront leur visite décennale chaque année. »*

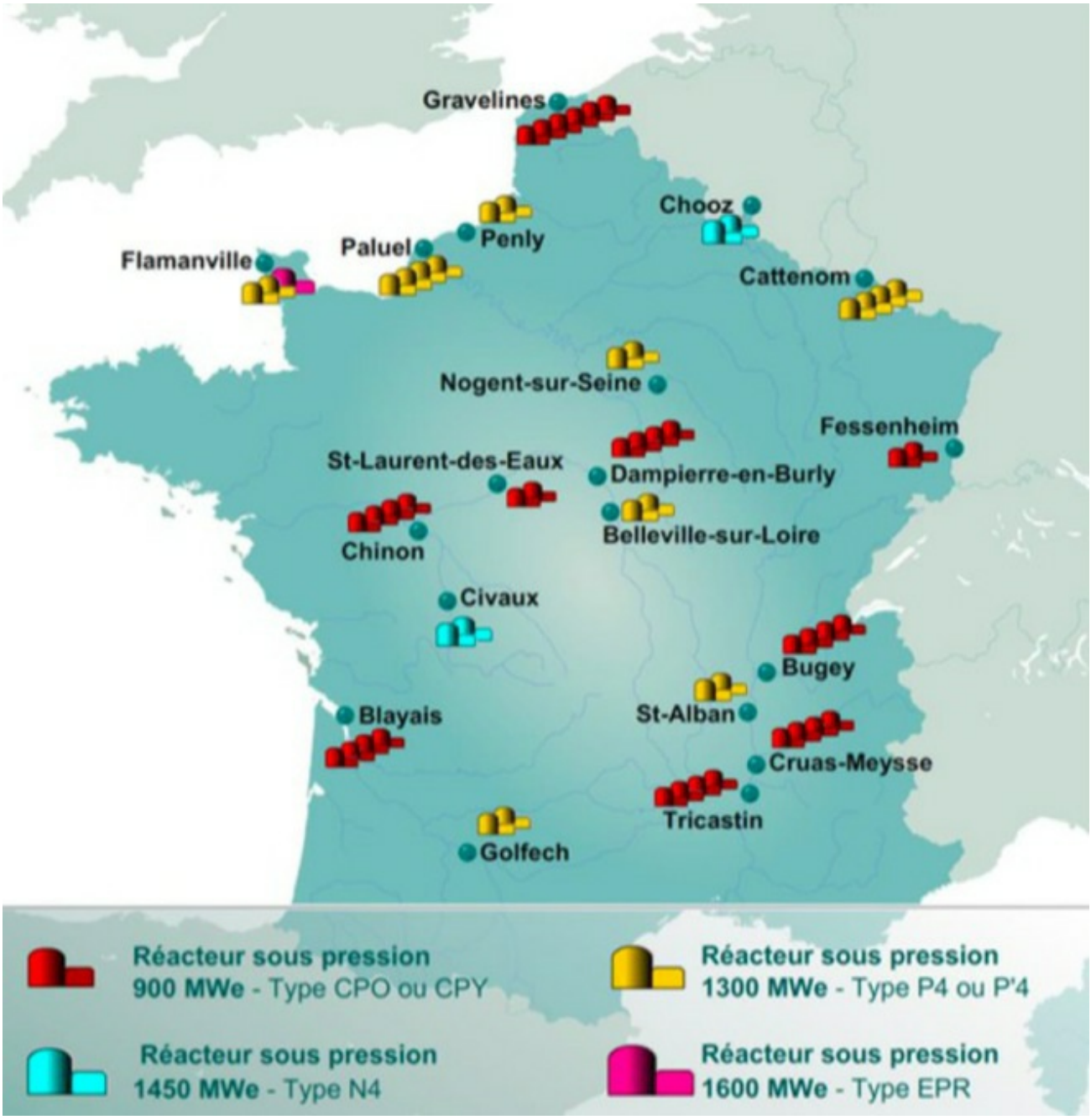

Carte des réacteurs nucléaires en France (ASN).

Yves Marignac, expert en sûreté nucléaire, directeur du bureau WISE Paris, est plus direct : *« Les conditions dans lesquelles EDF aborde industriellement le mur des 40 ans sont les pires qu'on puisse imaginer. Les chantiers liés à la prolongation de la vie des centrales, lors de leurs quatrièmes visites décennales, vont très au-delà de la capacité qu'EDF a démontrée ces dernières années, alors que cette capacité est détériorée par la crise d'Areva et ses propres difficultés économiques. C'était déjà un mur. Et là on creuse un fossé en s'approchant de ce mur. EDF n'a pas les capacités pour assurer les délais de la prolongation de tout le parc. La maîtrise de cette opération est conditionnée par le "sacrifice" d'un certain nombre de réacteurs. »* Selon son estimation, le volume de chantiers et les dépenses nécessaires au passage des 40 ans équivalent à construire cinq EPR en France chaque année. Or les travaux du réacteur de nouvelle génération à Flamanville ont pris dix ans de retard et leur coût a triplé.

En 2011, EDF a lancé son *« grand carénage »*, d'un montant global de 55 milliards d'euros : une série d'investissements à réaliser d'ici 2025 pour assurer la maintenance de ses centrales et répondre à la dégradation de la performance de son parc. Contrairement à une idée reçue, il ne couvre pas toutes les dépenses liées à la prolongation de la durée de vie des installations nucléaires, puisqu'il concerne pour une grande part des dépenses liées aux précédentes visites décennales. Selon la Cour des comptes dans son dernier rapport annuel, la réalisation du programme de maintenance pourrait atteindre près du double, 100 milliards d'euros (entre 2014 et 2030), soit 1,7 milliard d'euros par réacteur en moyenne. La moitié de ces investissements est liée à la sûreté.

Action de Greenpeace lors du transport de la cuve de l'EPR de Flamanville, le 12 février (©Greenpeace).

Dans ces conditions, le prolongement de la durée de vie des centrales ne pourra se faire qu'au prix d'un compromis entre sûreté et économie, selon Yves Marignac : *« L'ASN et les dispositions globales de gouvernance de la sûreté ont beaucoup à perdre à ce compromis, selon lui. L'équilibre du compromis, sa possibilité même, dépendra du rapport de force sur ces questions. Il n'est pas favorable à la sûreté. Mais l'analyse technique reste ouverte, et nous verrons quelle exigence sera tenue, par exemple sur l'introduction de récupérateurs de corium [quand le cœur du réacteur entre en fusion – ndlr] ou le renforcement des piscines de stockage de combustibles. »*

Du fait de leur cadence intensive de construction dans les années 80, tous les réacteurs sont du même type, par catégorie de puissance. Historiquement, ce fut un avantage en termes de sûreté : les mêmes réparations peuvent être réalisées partout. *« Mais si jamais on passait à côté d'une anomalie à son stade précoce, on n'aurait qu'une solution : imposer l'arrêt d'une dizaine de réacteurs dans la semaine ou dans les 15 jours »*, analyse Pierre-Franck Chevet. *« Cette situation peut arriver. Elle n'est pas totalement improbable. Je l'ai vécue personnellement au début des années 90 : j'étais à l'ASN, nous avons découvert un problème de corrosion sur un couvercle de cuve en fonctionnement à la centrale de Bugey [dans l'Ain – ndlr]. On ne savait pas d'où ça venait, ni le nombre de réacteurs concernés. Pendant une semaine, la question s'est posée : que fait-on pour les autres ? On arrête le parc ou pas ?*

Heureusement, en une semaine, EDF a proposé un système pour repérer une éventuelle fuite. Mais on est passé à deux doigts de la situation où l'on aurait dû arrêter une dizaine de réacteurs en une semaine. »

D'un côté, l'ASN promet son extrême vigilance. De l'autre, EDF assure publiquement de son absolu respect des règles de sûreté. Mais la réalité est moins glorieuse. Les graves anomalies sur la cuve et le couvercle de l'EPR n'ont été détectées que grâce au contrôle de l'ASN. Areva, fabriquant de la cuve, n'a pas attendu le résultat des tests d'évaluation pour insérer la cuve à l'intérieur du bâtiment réacteur. Il n'a pas repéré les graves défauts de son produit, et EDF a décidé de démarrer le montage avant la fin des essais de qualification. Pour Pierre-Franck Chevet, *« l'anomalie de la cuve à Flamanville a été détectée parce que nous avons fait un certain nombre de demandes insistantes. Les contrôles internes des entreprises Areva et EDF n'avaient pas fait ce qu'il fallait pour détecter l'anomalie. C'est une situation très compliquée pour nous parce qu'on travaille par sondage. On n'est pas derrière chaque geste ».* Plus les difficultés économiques d'EDF s'aggraveront, moins les conditions de garantie de sûreté seront réunies.

Cinquième volet : qui veut la mort du service public?

Qui veut tuer le service public de l'électricité?

Tous les engrenages de la puissante machine EDF semblent s'enrayer en même temps. Pas un jour ou presque ne se passe sans son lot de mauvaises nouvelles, de signaux alarmants, venant de toutes parts. Une inquiétude sourde a saisi les salariés. *« Nous ne sommes pas loin du point de rupture »*, dit Rémy Scoppa, responsable FO chez RTE (Réseau de transports d'électricité).

Un nouveau front est en train de s'ouvrir. Mardi 23 février 2016, le cours de bourse de l'électricien public a perdu plus de 9 %, à la suite d'une note d'analyste d'UBS affirmant que *« les risques d'EDF étaient sous-estimés »*. Pour la première fois depuis l'ouverture du capital en 2005, l'action est passée sous la barre des 10 euros. Depuis sa sortie du CAC 40 en décembre 2015, le groupe a perdu plus de 30 % de sa valeur. Sa capitalisation boursière, évaluée à 18 milliards d'euros, est inférieure maintenant au prix de deux EPR.

© Reuters

Pour un groupe public, détenu à 84,5 % par l'État, ce revers boursier, même s'il indique une méfiance jusqu'alors inconnue à l'égard d'EDF, devrait être jugé comme secondaire. Mais les pouvoirs publics sont désormais plus sensibles aux indicateurs boursiers qu'aux propos des salariés. L'alerte rouge est quasiment déclenchée. Une réunion a été programmée à l'Élysée, le 29 février, selon nos informations. François Hollande, de retour de son périple sud-américain, devait y faire le point avec tous les ministres de tutelle d'EDF – Michel Sapin pour les finances, Ségolène Royal pour l'écologie, Emmanuel Macron pour l'économie – sur le dossier EDF, la reprise d'Areva, le nucléaire, la transition énergétique, la situation financière et tout le reste. *« Le pire serait que le gouvernement décide, une fois de plus, de*

temporiser et de tenter de reporter les problèmes après l'élection présidentielle, en se disant qu'il n'y a qu'un an à peine à tenir. Mais il n'est pas sûr qu'EDF puisse attendre encore un an », confie un proche du dossier.

Par-delà l'équation financière intenable, le gouvernement ne va pas pouvoir différer encore longtemps de répondre à une question de fond que le pouvoir politique a tenté de masquer depuis l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence : qu'est-ce qu'EDF ? Est-ce toujours un service public ? Ou est-il appelé à ne devenir qu'un producteur d'électricité nucléaire ? *« C'est une question sur laquelle le pouvoir ne s'est pas penché. Il a appliqué les directives européennes, ouvert le marché, mais a toujours refusé de définir et encore moins d'inscrire dans les textes ce que pouvait être une entreprise publique, un service public »*, relève un ancien magistrat de la Cour des comptes, très irrité par la façon dont ont été conduites les entreprises publiques, par le comportement de défausse de l'État actionnaire, par le gaspillage de l'argent public qui s'en est suivi.

Les syndicats d'EDF, toutes tendances confondues, ne disent pas autre chose. Depuis 2005, tous assistent à un déferlement législatif sans précédent : ouverture du marché, réforme du statut des industries électriques et gazières, ouverture du capital d'EDF, privatisation de GDF, loi Nome, loi sur l'aménagement du territoire, loi sur la transition énergétique… Mais le gouvernement semble ne tirer aucune leçon de ces changements législatifs et continue de maintenir la fiction que tout est resté inchangé.

Dans les faits, EDF a été soumis à une désintégration au cours de la décennie passée. Le groupe a dû abandonner les contrats long terme, a été prié de soutenir ses concurrents en les fournissant à prix cassé, avant que ceux-ci ne s'approvisionnent sur le marché de gros désormais moins cher. *« L'administration de l'énergie travaille depuis des années à déstabiliser EDF. Des hauts fonctionnaires avouaient il y a quelques années qu'ils forçaient EDF à vendre au prix bas et à subventionner ses concurrents pour l'empêcher de se retrouver en position de force à la fin de vie des centrales. Ils ont réussi au-delà de leurs espérances »*, grince un cadre dirigeant de l'entreprise publique.

Toute l'intégration verticale, les économies d'échelle ont été cassées. Les réseaux de transport (RTE) sont partis d'un côté, la distribution (ERDF) de l'autre, les services commerciaux ailleurs. À titre d'exemple, la séparation des services commerciaux communs entre EDF et GDF a coûté entre 2 et 3 milliards d'euros, selon les estimations. Dans le même temps, la précarité énergétique, rappelle la CGT, n'a jamais été aussi élevée en France, comme le souligne le rapport du médiateur de l'énergie. *« J'ai demandé à plusieurs reprises un bilan réel et complet sur l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie. Il m'a toujours été refusé »*, dit Vincent Hernandez, secrétaire général FO de la fédération mines-énergie.

Beaucoup de salariés mais aussi des cadres et des hauts dirigeants redoutent que l'État et la direction du groupe, en s'appuyant sur l'argument financier, ne suivent la voie de l'idéologie libérale ambiante et s'engagent dans un démantèlement complet de l'entreprise publique, dans le renoncement du service public, presque sans y penser, en tout cas sans l'assumer. *« Nous ne sommes que dans une vision court-termiste. Face aux problèmes, la direction ne sait que nous répondre que son premier objectif est d'avoir un cash-flow positif à trois ans. Elle n'a rien à faire du service public, rien à faire des investissements d'avenir, de la recherche, de la façon dont nous pourrions nous réinventer, avec la transition énergétique. Mais une politique énergétique ne se pense pas sur trois ans »*, dit Anne Debrégeas, responsable du syndicat Sud-Énergie.

Lire aussi

La dernière décision de la direction d'EDF semble indiquer qu'elle cherche à parer au plus pressé. Le 18 février, elle a annoncé, en comité central d'entreprise, son intention d'arrêter d'ici à 2018 la centrale

thermique de Porcheville (Yvelines) ainsi que deux tranches de celle de Cordemais (Loire-Atlantique). Ces fermetures s'ajoutent à l'arrêt déjà en vigueur des deux tranches de la centrale d'Aramon (Gard) depuis le début de l'année. Au total, cela représente la suppression de quelque 5,2 GWT de production, soit la moitié de son parc thermique. Motif invoqué ? Ni la transition énergétique ni des besoins de remise aux normes. Simplement ces sites coûtent de l'argent au groupe et dégagent un cash-flow négatif. Car ces unités de sécurité ne fonctionnent qu'en période de pics de consommation, et affichent le coût marginal le plus élevé.

Jusqu'alors EDF acceptait, au nom de la sécurité d'approvisionnement et de la sécurité du réseau, de conserver ces unités : elles étaient les relais jugés nécessaires particulièrement en période de grand froid. Les équipements de chauffage électrique, développés de façon irraisonnée en France, entraînent d'énormes variations de consommation : une baisse de 1 °C se traduit par une surconsommation de 2,3 GWT, soit l'équivalent de deux tranches nucléaires. Tout en étant en état de surcapacité en temps normal, EDF se retrouve déficitaire dans ces périodes de surconsommation et doit importer massivement. Au point de friser la rupture en période de grand froid comme en 2012.

Black-out

Lignes à haute tension © Philippe Chèrel
Revenant sur cet épisode, sur les estimations de RTE, désormais responsable de la sécurité des approvisionnements, l'Institut énergie développement (IED) tire une analyse très critique de la situation dans son rapport de février 2016. Les prévisions de RTE seraient bien trop optimistes, d'autant que les fermetures de moyens de production, jugés non rentables, se sont accélérées depuis 2012. *« Le niveau de sécurité d'approvisionnement électrique jugé "normal" en France est nettement inférieur à celui de pays comparables en niveau de développement. Cette situation résulte de la prise en compte par RTE d'un cumul d'hypothèses non conservatives, associé à un critère légal qui autorise une dégradation significative de la sécurité d'approvisionnement, alors que la justification économique de cette dégradation n'est plus d'actualité »*, prévient l'IED, avant de juger inacceptable que l'organisation se repose sur les moyens de production extérieurs, afin de ne pas avoir à assumer les coûts d'immobilisation des productions intermittentes. Voir ici :Rapport de l'institut développement (pdf, 3.3 MB)

La fermeture de centrales thermiques pour assurer les pointes de consommation, sans lancer le développement d'autres productions d'énergie renouvelables et surtout d'autres moyens de chauffage, le danger qui pèse sur la production hydraulique – seul moyen de stocker de l'énergie à ce stade – avec la remise en cause des concessions des barrages par la commission européenne, font craindre des ruptures majeures à EDF. D'autant que le programme de grand carénage – rénovation du parc nucléaire – pourrait entraîner des fermetures de centrales plus longues que prévu. *« Nous sommes dans une situation où le black-out semble désormais un risque accepté. Mais si cela advient un jour, tout retombera sur EDF, le statut des salariés, etc. On s'empressera d'oublier la responsabilité des politiques, de l'Europe, de l'administration, des gestionnaires de réseau »*, pronostique Denis Cattiaux, représentant FO au CCE d'EDF.

« Tous les éléments du puzzle sont là pour casser la boîte », accuse de son côté Jean-Luc Magnaval, secrétaire du comité central d'entreprise d'EDF. Car un autre dossier est aussi en train d'arriver sur la table : celui d'une éventuelle vente de RTE, jusqu'alors filiale à 100 % d'EDF. Le projet a été évoqué à plusieurs reprises ces dernières années, comme une nécessité pour parachever l'ouverture du marché à la concurrence. Il avait notamment toutes les faveurs du député PS François Brottes, qui a été un des parlementaires les plus influents dans les discussions sur toutes les lois sur l'énergie. Celui-ci s'est justement fait parachuter à la présidence de RTE en septembre 2015 (voir François Brottes de l'Assemblée à EDF sans transition).

L'idée semble avoir convaincu le président d'EDF. Lors de l'annonce des résultats du groupe, Jean-Bernard Lévy a annoncé son intention

Jean-Bernard Lévy et François Brottes à l'Assemblée nationale en juillet 2015 © Reuters

de se désengager, afin d'obtenir des rentrées d'argent. *« Bien que détenant 100 % des actions, EDF ne peut être un actionnaire de plein exercice puisque, en tant que producteur d'électricité, la loi nous interdit d'avoir la moindre influence industrielle sur RTE, qui doit être indépendant. De nouveaux actionnaires, eux, pourraient exercer pleinement leurs responsabilités. Cette évolution me semble de bonne gouvernance »*, a-t-il expliqué dans un entretien au *Monde*.

Le sujet paraît bien plus qu'au stade de projet. Selon nos informations, un schéma d'ouverture de capital est déjà très avancé. Officiellement, la Caisse des dépôts, ou plus exactement la Banque publique d'investissement, serait le repreneur d'une partie de la participation détenue par EDF dans RTE. Cet habillage aurait le mérite de présenter ce changement d'actionnaire comme un simple transfert entre actionnaires publics. Bref, il n'y aurait aucune raison de s'inquiéter.

Mais selon nos informations, une autre structure serait constituée afin que la BPI n'assume pas tout le coût financier du rachat de RTE. Cette entité créée pour l'occasion serait ouverte à des actionnaires privés qui obtiendraient ainsi le contrôle indirecte du gestionnaire de réseau. Spontanément des noms viennent à l'esprit : Vinci (autoroutes) ; Goldman Sachs (Eurotunnel) ; le fonds souverain du Qatar (à qui on ne refuse rien) ou des fonds chinois (déjà très intéressés dans la privatisation des réseaux électriques au Portugal). *« Il n'y a vraiment plus de vision au niveau de l'État. Le gouvernement est prêt à se séparer d'un outil stratégique pour la politique énergétique du pays, d'un bien public qui est en situation de monopole naturel. Et il s'apprête à le faire dans des conditions désastreuses. Le schéma qu'il envisage est pire que la vente des concessions autoroutières. Les autoroutes sont une délégation de service public. Au terme de la concession, elles doivent normalement revenir à l'État. Là, il va lâcher*

une rente à des mains privées sans jamais pouvoir remettre la main dessus. Elles auront tout loisir d'exploiter cette rente à leur profit, nous privant d'un des outils de compétitivité pour le pays. C'est un vrai bradage du bien public. Et aucun de ceux qui prennent la décision n'aura en assumer les conséquences ni même à répondre des choix faits », s'emporte un connaisseur du dossier, très au fait des discussions en cours autour de RTE.

« Si l'État touche à RTE, nous attaquerons », prévient Anne Debrégeas, représentante de SUD. *« Car la privatisation de RTE est anticonstitutionnelle. La constitution stipule qu'il est interdit de confier un monopole naturel à des mains privées. »* Tous les syndicats d'EDF sont sur la même ligne : RTE est, pour eux, un *casus belli*. Le dossier pourrait déclencher une révolte de l'entreprise de la base au sommet.

La séparation du réseau de transport signifierait un appauvrissement d'EDF, les bénéfices de RTE ayant parfois représenté jusqu'au tiers du résultat du groupe. Ce serait aussi fragiliser encore plus les finances du groupe, RTE étant un des actifs participant au provisionnement pour le démantèlement à venir des centrales nucléaires. Mais surtout tous voient dans une vente de RTE le signe précurseur d'un démantèlement en règle d'EDF et du service public. *« Séparer RTE d'EDF revient à mettre à terre toute la politique énergétique mise en place depuis 1946. C'en serait fini de la péréquation, de la politique d'aménagement du territoire, de toute politique énergétique »*, avertit Jean-Luc Magnaval. *« Il y a beaucoup d'intérêts privés qui sont intéressés par le démantèlement d'EDF. Tous veulent casser la maison pour récupérer les morceaux et après reconstituer un oligopole privé comme l'a vu dans les télécoms »*, poursuit de son côté Vincent Hernandez. Ce dernier a écrit à tous les parlementaires pour les avertir des dangers qui menacent, selon lui, EDF. Seule Cécile Duflot lui a répondu et a demandé à le rencontrer. Les autres ? *« Ils sont déjà dans leurs primaires »*, note-t-il désabusé.

Certains cadres imaginent la suite : un groupe EDF, faute de ressources financières suffisantes, serait contraint d'abandonner tout service public, tout projet de transition énergétique, toute innovation pour ne devenir qu'un producteur d'énergie nucléaire, au nom de la sauvegarde de « l'excellence de la filière nucléaire française ». L'Allemagne aurait les énergies renouvelables, l'Espagne le solaire et la France le nucléaire dont personne ne veut. Chronique d'une faillite annoncée ! préviennent-ils.

D'autant qu'il va falloir désormais assumer le passif du nucléaire. *« Vous verrez. On va s'empresser de refiler la charge du démantèlement aux contribuables pendant que le privé prendra tout ce qui est intéressant »*, dit un cadre du groupe. *« Les libéraux européens pourraient ainsi se féliciter d'avoir cassé un monopole public »*, grince un haut responsable d'EDF. *« Les politiques se sont beaucoup amusés avec EDF. Un jour peut-être pas si lointain, les salariés et l'opinion pourraient leur demander des comptes »*, prévient-il.